

Mon activité formation (MAF)

Accéder au Service en ligne

MAF permet aux organismes de formation (OF) d'effectuer les démarches suivantes :

Déposer la déclaration d'activité en tant que **nouvel organisme** de formation

Déclarer chaque année le **bilan pédagogique et financier** (BPF)

Modifier les informations concernant l'OF, par exemple **mettre à jour** le numéro **SIRET** et les **coordonnées** de l'entreprise.

Attention

Le portail du ministère du Travail « Mes démarches emploi et formation professionnelle » a été remplacé par « **EFP Connect** ». Les identifiants utilisés précédemment restent utilisables.

Le ministère indique qu'il est possible de consulter la **notice** de déclaration d'activité (relative au formulaire cerfa) afin de remplir au mieux la déclaration d'activité en ligne. Pour toute déclaration en ligne, il est aussi utile de lire le **guide de connexion** au portail « Mon activité formation » via un compte **EFP Connect obligatoire** .



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00